



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr

N°30 du 12 juillet 2004.

Spécial ***Comptes Rendus***

SOMMAIRE

Le Conseil d'Administration du CNRS du 24 juin 2004	1
Les élections au Comité National (CNRS)	5
Les résultats et les élus	

Le Conseil d'Administration du CNRS du 24 juin 2004

par Jacques Audin élu (SNTRS-CGT)

L'ordre du jour de ce conseil était :

- Rapport sur l'activité du CNRS pour l'année 2003.
- Indicateurs de suivi du contrat d'action pluriannuel
- Rapport sur les Comptes financiers 2003
- Projet d'évolution du CNRS (Point sur le projet Larroutourou Mégie)
- Création d'un nouveau programme interdisciplinaire (complexité du vivant)
- Renouveau Groupement d'intérêt Public Renater
- Information sur la création d'un Institut d'Innovation Thérapeutique (Société Anonyme)
- Répartition des postes attribués en 2004 après la restitution des 550 !!!
- Répartition des sections du Comité National dans les départements scientifiques.

B. Larroutourou a rendu un hommage à Gérard Mégie président du CNRS décédé au début du mois. Le conseil a observé une minute de silence.

Mme Giacobino représentante du ministère de la recherche a proposé que la présidence de ce CA soit assurée par Mr Le Mouel, administrateur du CNRS au titre des personnalités scientifiques.

1/ Rapport sur l'activité du CNRS pour l'année 2003.

B. Larroutourou commente le rapport d'activité qui chaque année sélectionne quelques-uns des faits marquants de l'activité scientifique du centre et fait le point sur la politique scientifique du CNRS, les actions de soutien à la recherche (Europe, valorisation, grands instruments, partenariat, et gestion). Ce rapport contient un certain nombre de données chiffrées sur les moyens financiers, les ressources humaines, relations internationales, interactions disciplinaires, programmes, production scientifique, relations industrielles, valorisation, place des femmes).

De nombreuses interventions, remarques ou critiques ont été faites : L'activité des SHS est mal mise en valeur dans ce rapport, quelle est l'utilité de ce rapport, les problèmes de communications du CNRS avec l'extérieur, la part réelle du CNRS dans la production scientifique des Unités.

Un administrateur a proposé que le Conseil d'Administration consacre un jour, un point particulier de son ordre du jour à la place des SHS dans le CNRS. Je me suis associé à cette demande qui a été retenue.

J'ai reproché au directeur de ne pas avoir dans son exposé, replacé l'activité du CNRS dans le contexte budgétaire difficile de l'année 2003. J'ai voté pour le rapport d'activité du CNRS après avoir justifié mon vote par une intervention (**voir en annexe 1**)

2/ Indicateurs de suivi du contrat d'action pluriannuel

Lors de la mise en place du contrat d'action pluriannuel un certain nombre d'indicateurs de suivi ont été mis en place pour permettre au CA de suivre l'évolution du CNRS en rapport avec les objectifs fixés. Ces indicateurs portent à la fois sur la répartition des moyens humains et financiers en fonction des différentes priorités de l'organisme (interdisciplinarité, programme..). ainsi que sur la production scientifique (publications, brevets, création d'entreprises, contrats industriels...)

Michel Donneddu (CGT) est intervenu pour dire que ces indicateurs ne doivent pas remplacer l'évaluation scientifique elle-même.

Difficile à l'année + 1 de juger de la pertinence de ces indicateurs.

Pour ma part j'ai ciblé mon intervention sur celui qui concerne le suivi des ITA. (**Voir mon intervention en annexe 2**)

3/Rapport sur les Comptes financiers 2003

Chaque année les comptes financiers du CNRS de l'année précédente sont examinés par le CA et soumis au vote. Il s'agit principalement de dire si les comptes ont été bien tenus.

Dans la note de présentation, l'agent comptable principal a bien retracé toutes les péripéties budgétaires de l'année 2003 (amputations, annulations, diminutions etc.). La directrice du budget a montré comment pour faire face la direction a du réduire la masse salariale en retardant les recrutements, réduisant sa politique d'accueil et en limitant aussi, les investissements, la politique incitative, les programmes prioritaires, et les crédits récurrents.

La tradition veut que généralement ce bilan financier soit voté à l'unanimité.

J'ai pour ma part avec trois autres administrateurs refusé de prendre part au vote pour protester contre le fait que le gouvernement ne respecte pas ses engagements. (**voir ma déclaration en annexe 4**)

4/ Projet d'évolution du CNRS (Point sur le projet Larroutourou Mégie)

Le DG dans une note écrite a fait le point des débats autour du projet dit « Larroutourou Mégie » qu'il a présenté dans la communauté depuis le mois de mars et le calendrier de sa mise en œuvre. Il a apporté un certain nombre de précisions, reconnu des imprécisions dans l'organigramme initial mais n'en a pas présenté de nouveau. Il considère globalement que son projet a reçu un très bon accueil. Il a parlé du débat sur intranet.

Il faut différencier ce qui est de la stratégie et ce qui relève de l'opérationnel a-t-il dit...

Je suis intervenu en premier en notant les précisions apportées qui visent à rassurer la communauté mais en demeurant très critique sur la philosophie globale du projet. (**Voir ma déclaration en annexe 4**)

Plusieurs interventions ont suivies, sur la multitude des textes qui circulent, projet CNRS aide au débat, révolte des petites équipes, gros labo, petit labo, taille critique, Régions, Paris, qui recrute les directeurs régionaux ?, rôle des conseils de labo, compétition internationale, européenne, la crise des universités etc etc... Les prochains CA seront tenu informé de la suites des évolutions !!!!

5/Création d'un nouveau programme interdisciplinaire (complexité du vivant)

Ce programme interdisciplinaire doté de 500 Kilo euro avait reçu en amont un avis favorable du conseil scientifique.

Il a été adopté par le CA après quelques questions sur la pertinence de ce type de structure à financements incitatifs. Il faut privilégier les crédits récurrents !!!

Le ministère souhaite que les programmes soient uniformisés avec ceux du ministère pour éviter les redondances !!!

6/Renouveau Groupement d'intérêt Public Renater

Il s'agissait de voter pour le renouvellement pour 4 ans de ce GIP avec son élargissement à 3 nouveaux partenaires que sont le BRGM, le CEMAGREF et l'IRD qui viennent s'ajouter au CEA, CIRAD, CNES, CNRS, INRA, INRIA, INSERM et le ministère de l'Education Nationale.

Au cours des débats, la représentante du ministère a fait part d'un

futur projet de transformation de cette structure. A une question précise de Donnedu (CGT) : envisagez-vous de privatiser ce GIP ? Elle a fait une réponse très évasive qui peut laisser présager effectivement une forme de privatisation !!!! Affaire à suivre...

Le vote de renouvellement a été acquis à l'unanimité.

7/Information sur la création d'un Institut d'Innovation Thérapeutique (I2T Société Anonyme)

Nous disposons de deux pages de présentation de ce projet de création d'une Société Anonyme qui associerait le CNRS, l'INSERM et l'Institut Pasteur. Compte tenu du retard pris par la CA le Directeur propose que les administrateurs fassent des commentaires par écrit.

Un projet mieux finalisé sera réexaminé avant la fin de l'année par le CA. Larroutou n'engagera le CNRS que lorsqu'il aura la certitude de sa faisabilité financière.

Les objectifs de I2T sont d'inventorier les molécules connues actuellement dans les laboratoires publics et de sélectionner celles dont les effets thérapeutiques pourraient à la base de futurs médicaments susceptibles d'atteindre le marché mondial et donc de fortes retombées économique !!!

I2T se propose donc de lever un emprunt de 150 Millions d'euro, gagé par l'Etat et des groupes pharmaceutiques (?), auprès de la banque européenne d'investissement. Avec ces fonds I2T sous traitera aux laboratoires publics et a des sociétés de biotechnologie les études pour valider ces médicaments jusqu'à leur phase finale de mise sur le marché. Là, il vendra brevets et licences à des sociétés pharmaceutiques en donnant une priorité à celles qui se seront portées caution pour l'emprunt...

Il fallait y penser. Voir en annexe 5 quelques commentaires ou questions que j'envisageais de poser.

8/Répartition des postes attribués en 2004 après la restitution des 550 !!!

Il s'agissait d'approuver la répartition de postes de chercheurs et d'ITA après que le Gouvernement ait décidé de retransformer en

postes de titulaires les postes qu'il avait mis en CDD. Pour le CNRS il s'agissait de 119 postes de chercheurs et de 227 postes d'ITA.

Pour les postes de chercheurs (essentiellement des CR) il sera fait appel aux listes complémentaires en tenant compte des priorités du CNRS que sont les commissions interdisciplinaires, et la prime à la mobilité (remplacement des départs hors retraite).

Pour les ITA il y aura une seconde session de concours organisé à l'automne.

60 postes d'ITA cependant ne seront pas pourvus cette année. La direction invoque deux raisons pour cela. La première raison est due au fait que dès le début de l'année elle a recruté des personnels sur les CDD qui ont été retransformés en postes de titulaires. Le ministère s'est engagé à maintenir ces CDD en 2004 en plus des titulaires réintroduits. Certains d'entre eux seront encore en contrat en 2005 et il faudra donc gager des postes de fonctionnaires pour les payer. La deuxième raison invoquée est la nécessité pour la direction de revoir le pyramidage des postes d'ITA en supprimant notamment les catégories C (Agt, Ajt).

Je suis intervenu pour m'offusquer que l'on veuille supprimer les petites catégories au CNRS.

Il est injuste que dans un organisme de la taille du CNRS, ceux qui occupent des fonctions souvent ingrates soit exclus du statut de la fonction publique. Il faudra bien entendu faire quand même leur travail et recourir à la sous-traitance. C'est injuste et souvent plus coûteux pour le CNRS. La restauration en est un bel exemple depuis qu'elle est privatisée.

« Par cette mesure vous m'empêchez de savourer cette victoire des 550 postes, je m'abstiendrai donc sur ce vote. »

9/Répartition des sections du Comité National dans les départements scientifiques.

La nouvelle répartition des sections du comité National entre les départements scientifiques a été adoptée. Les sections peuvent être rattachées à plusieurs départements.

Annexes

Annexe 1 : Intervention de J.Audin sur le rapport d'activité.

Dure année quand même, que cette année 2003.

Je ne sais ce que diront les indicateurs de la production scientifique du CNRS lorsque dans deux ou trois ans, nous en ferons le bilan.

Peut être, des observateurs comme Postel Vinay trouveront dans la baisse du nombre de publications la preuve que le système de recherche français doit être réformé en occultant dans les contraintes budgétaires ou les postes supprimés.

Heureusement les quelques faits scientifiques marquants sélectionnés dans ce rapport, nous permettent de continuer d'espérer et surtout de défendre notre recherche publique.

Par exemple, les travaux de ces physiciens de l'IN2P3 qui ont réalisé une première mondiale et montré qu'il était possible de détruire les déchets radioactifs de longue durée. Cela ouvre de nouveaux horizons dans le débat sur la production de l'énergie renouvelable.

Ou encore la découverte par ces deux équipes bordelaises de physiciens et de biologistes qui n'ont pas attendu la création des commissions interdisciplinaires pour travailler ensemble et qui ont montré que les récepteurs des cellules biologiques, qu'on croyait fixés sur la membrane, sont en fait très mobiles et se déplacent dans leur neurone d'une dendrite à une autre. Cette découverte fondamentale ouvre de nouvelles perspectives dans la compréhension du fonctionnement du vivant.

Ces exemples montrent combien le CNRS est, dans toutes ses

missions, à la fois au cœur des enjeux de société et à la pointe de l'avancée des connaissances.

Je voterai pour ce rapport d'activité, parce que je vote pour l'activité scientifique de CNRS et non pas pour les conditions dans laquelle cette activité s'est déroulée. »

Annexe 2 : intervention de J. Audin sur les indicateurs

Il est encore trop tôt pour se prononcer sur la pertinence de ces indicateurs et établir des corrélations entre ceux qui mesurent les affectations de moyens et ceux qui mesurent les résultats obtenus.

Lors de la présentation de ces indicateurs, j'avais émis des réserves notamment sur celui concernant le suivi des populations d'ingénieurs et techniciens.

Si on veut vraiment un jour se donner les moyens d'une vraie politique des métiers d'accompagnement de la recherche il faudra sans doute affiner cet indicateur qui classe les IT en trois catégories : appui, accompagnement et fonctionnement de la recherche

Réduire à l'informatique et à la documentation les BAP d'accompagnement de la recherche est très réducteur. Il y a d'autres métiers transversaux qui irriguent tout ou partie des disciplines scientifiques. Par exemple l'électronique, la mécanique, l'instrumentation scientifique. Il faut se donner les moyens d'avoir une vision sur chacun d'eux.

Les métiers sont aux techniciens ce que les disciplines sont

aux Chercheurs.

Ils ont leurs propres évolutions, leurs niveaux de qualification. Les besoins spécifiques de la recherche doivent conduire aussi à la structuration de ces métiers selon les secteurs scientifiques et géographique (réseaux, plateaux, services communs etc). Le CNRS se doit d'avoir une politique de suivi pour ses métiers et se doter de moyens de les évaluer et de les faire évoluer. Ca n'est pas un problème d'ITA, c'est un problème pour l'ensemble de la communauté. Il faut changer les mentalités sur cette question et notamment chez les chercheurs qui se plaignent par ailleurs de ne pas avoir assez de soutien technique. Je crains que l'indicateur proposé en reste trop à l'aspect comptable et ne nous permette pas d'avancer beaucoup dans cette voie.

Annexe 3 : Intervention de J. Audin sur les Comptes financiers 2003.

Donner le quitus à l'agent comptable principal pour la gestion des comptes du CNRS ne me pose pas de problème.

Ce qui me pose problème c'est le sentiment qu'en approuvant ces comptes je cautionne la situation catastrophique dans laquelle nos tutelles ont contraint le CNRS et son Conseil d'Administration à fonctionner.

La note de présentation qui nous est proposée retrace bien le film cauchemar de l'année 2003

Compression de la masse salariale qui a contraint le CNRS à :

- Réduire le taux d'occupation de ses postes de 99,3 à 98,4% .Les postes inoccupés au 31 décembre sont passés de 180 à 424. C'est quand même 244 postes en moins !!!

- Réduire sa politique d'accueil de 50% des chercheurs en détachement,

- Réduire l'accueil de chercheurs étrangers et des boursiers,

Et malgré ces économies il lui a fallu pour boucler les salaires 2003 puiser:

- 18,5M€ sur le fond de roulement,
- 3,5 M€ sur la réserve générale, et
- 3,5 M€ sur le soutien de base.

Concernant le soutien de base et le fonctionnement de l'administration,

l'année à commencé avec:

- une annulation budgétaire de 30 M€

- une baisse du budget initial de 71M€ par rapport à 2002,

- une nouvelle annulation de 38 M€ le 14 mars,

- et en plus le non-versement des 172M€ des 2 et 3eme trimestres 2002 qui a abouti à la crise que l'on sait.

Je pense qu'un ministère quel qu'il soit, doit : respecter ses engagements, verser les crédits qu'il a promis, prévoir la masse salariale suffisante pour l'ensemble des postes qu'il a affectés et donner les moyens aux établissements pour qu'ils puissent mettre en oeuvre les missions qui leur sont confiées.

On ne peut pas demander au CNRS d'établir des priorités, signer avec lui un contrat d'action pluriannuel et dans le même temps lui enlever les moyens de sa mise en oeuvre.

On ne peut pas reprocher au CNRS d'être statique et le ficeler à son poteau pour l'empêcher de bouger.

En tant qu'administrateur je souhaite exprimer symboliquement ma désapprobation.

Je refuserais donc de participer au vote de ce compte financier.

Annexe 4 : Intervention de J. Audin sur le Projet d'évolution pour le CNRS

Je vous donne acte M. le Directeur que les explications de texte que vous apportez ici sur votre projet, sont de nature à apaiser certaines des inquiétudes légitimes survenues après sa diffusion. Dans le même temps, la réponse que vous avez faite à l'Inspection

Générale des finances sur les conclusions de l'audit sur le CNRS montre que vous savez trouver les arguments pour défendre le CNRS et être son porte parole lorsqu'il est attaqué.

Néanmoins, il reste encore beaucoup de zones d'ombre et de précisions à apporter à votre projet pour que nous puissions en prendre toute la mesure.

En particulier lorsque vous dites que le CNRS ne peut pas tout faire.

Il faudra préciser qu'est ce qu'il ne doit plus faire ? Quels sont les secteurs qu'il doit abandonner, car les sirènes sont nombreuses qui appellent à son dépeçage ? S'agit-il de toilette ou de restructuration ?

La question des postes de fonctionnaires que vous avez prévu de réduire pour faire une politique d'accueil demeure une préoccupation. Allez-vous modifier les demandes faites au ministère concernant les postes pour 2005 ?

Fondamentalement, et malgré vos précisions apportées, la philosophie générale de votre projet demeure...

Globalement, il y a en gros deux conceptions de l'organisation de la recherche qui s'affrontent depuis longtemps.

Le débat n'est pas nouveau !!!

Il y a une vision montante, démocratique, qui consiste à prendre en compte l'avis des acteurs, (chercheurs, ITA..) avant de décider de la politique et des choix que l'on va opérer et puis, il y a une vision descendante, libérale, dirigiste qui consiste à penser qu'on décide en haut et que les autres doivent exécuter. Bien sûr entre ces deux visions il y a toute une gamme de graduations possibles.

Je demeure pour ma part très critique sur votre projet parce que je considère que vous voulez déplacer le curseur de façon très significative vers cette conception dirigiste, programmatique, utilitariste de la science et de ses chercheurs et cela en opposition avec tout ce qui se dit aujourd'hui dans les états généraux.

Tout système en mouvement, quel qu'il soit, qu'il soit biologique, électronique, social, a besoin pour fonctionner de régulateurs.

Et pour réguler, le modeste électronicien que je suis ne vous apprendra pas qu'il est nécessaire de mettre en place des feedback, des boucles de contre réaction, pour réinjecter à l'entrée du système une partie de ce qu'on recueille à la sortie.

Au CNRS, ces feedback s'appellent, Comité National de la recherche scientifique, Conseil scientifique de département, Conseils de laboratoires etc, et partout dans ces conseils il y a des représentants de la communauté qui s'expriment sur les choix à faire.

Je ne vois pas apparaître ces feedback dans toutes les structures décisionnelles que vous voulez instaurer. Au contraire même vous vous attaquez aux plus symboliques d'entre elles, celles qui ont permis de développement et la réputation de l'organisme comme le Comité National.

Vous voulez changer sa composition sans dire comment, mais on sent bien que ce sont les élus qui gênent !!!

Vous voulez même définir leurs critères d'évaluations. Il s'agit bien de les mettre sous tutelle et de leur enlever toute indépendance !!!

Sur quels Conseils scientifiques représentatifs vos Directeurs Inter Régionaux vont-ils s'appuyer pour élaborer leurs propositions ?

Sur quels Conseils votre directeur de la Stratégie va-t-il s'appuyer pour impulser une politique qui devra nécessairement être partagée par ceux qui devront la mettre en oeuvre ?

Le CNRS a des traditions démocratiques, il faut les maintenir et les renforcer.

Je ne suis pas opposé pour ma part, au contraire même, à ce que le CNRS se dote de moyens pour mieux affirmer sa présence et sa politique en Région à condition bien sûr, que ce soit dans le cadre d'une politique nationale cohérente soucieuse de préserver l'ensemble des champs disciplinaires.

Cela passe probablement par des mesures organisationnelles.
Le CNRS a eu tort de sous-estimer la régionalisation depuis la LOP de 1982.

Votre projet initial à l'inverse a semblé minorer complètement les départements scientifiques aux profits des directeurs inter-régionaux. C'est ce qui explique beaucoup des réticences.
Il est nécessaire que vous apportiez des réponses à ces inquiétudes.

OUI ou NON, le CNRS reste-t-il organisé de façon majeure autour de ses disciplines ?, ou le CNRS s'organise-t-il autour de pôles Régionaux définis localement pour répondre à des critères essentiellement économiques ? **C'est ça le fond du problème.**

La question des champs disciplinaires couverts par le CNRS est posée fortement par la communauté.

Qui va-t-on brader à l'Université, à l'INSERM, à l'INRIA ?

L'interdisciplinarité demeure-t-elle une force et une priorité du CNRS ?

Comment préserver la veille scientifique partout pour pouvoir demain, créer de nouveaux pôles d'excellence ?

On ne peut pas créer des pôles d'excellences en partant de l'idée qu'il faut se défaire de tout ce qui est autour, sinon les dommages collatéraux occulteront encore plus l'avenir !!!

Bien sûr que la clé du problème passe avant tout par des moyens forts, supplémentaires pour se mettre au même niveau d'investissement que les autres grands pays scientifiques.

On n'a pas le droit de vouloir jouer petit aujourd'hui.

De ce point de vue le gouvernement à nouveau semble sur le recul.

J'attends bien entendu des précisions des tutelles et notamment sur le budget 2005 en préparation.

Annexe 5 : Commentaires de J.Audin sur projet d'Institut d'Innovation Thérapeutique (I2T)

Ce projet arrive dans un contexte où Sanofi vient de racheter Aventis pour 55 Milliard d'€

Dans un contexte où Aventis ferme en France son laboratoire de

recherche de Romainville

pour aller en implanter un aux Etats Unis.

On assiste de plus en plus à un désengagement des entreprises françaises dans la recherche, dans la prise de risque et qui demandent de plus en plus souvent à l'état de se substituer à elles.

Il est quand même paradoxal que des établissements publics tels le CNRS et l'INSERM soient obligés de créer des Sociétés Anonymes Privées pour faire faire, à leurs propres laboratoires les recherches appliquées qui devraient être faites par les entreprises.
Il s'agit quand même pour le CNRS d'emprunter à une banque, pour passer ensuite à ses propres laboratoires des contrats de recherche, avant de livrer clé en mains à l'industrie les produits finis prêts à la vente et aux bénéficiaires.

N'y a-t-il pas d'autres solutions possibles ? Les salariés d'Aventis ont proposé la création d'une société Mixte publique privée (projet NEREIS) qui ne se contenterait pas de gérer des capitaux comme I2T mais de réaliser la recherche et le développement de médicaments et être un interface entre la recherche fondamentale et les sociétés pharmaceutiques ?

Dans un contexte de démission des grandes sociétés pharmaceutiques, qui réalisent quand même des profits considérables sur le dos de la sécurité sociale, laquelle sécurité sociale traverse aussi de grandes difficultés, je me demande s'il ne serait pas dans la responsabilité de l'Etat, dans ce secteur spécifique qui touche à la santé de nos concitoyens, de créer des pôles de productions de médicaments, sortes d'entreprises publiques ou mixtes de façon à récupérer de façon plus conséquente pour la collectivité le fruit de ses investissements.

A un moment donné, il faudra bien à nouveau se poser ce type de questions, car on voit bien que le libéralisme a aussi ses limites !

Elections aux sections du comité National

Résultats du Collège C

SNTRS-CGT (présent dans 40 sections) :

2979 voix (+341), 40,35% (+5,30), 48 élus (+7).

SNPTES-UNSA (présent dans 34 sections) :

1488 voix (+263), 20,16% (+3,88), 28 élus (+7).

SGEN-CFDT (présent dans 24 sections) :

1451 voix (-840), 19,66% (-10,78), 24 élus (-10).

SNPREES-FO (présent dans 15 sections) :

541 voix (-211), 7,33% (-2,66), 8 élus (-3).

SNIRS-CGC (présent dans 10 sections) :

454 voix (-166), 6,15% (-2,09), 7 élus (-3).

SUD (présent pour la première fois, dans 6 sections) :

394 voix, 5,34%, 4 élus.

SNCS-FSU (présent pour la première fois, dans 2 sections) :

42 voix, 0,57%, 1 élu.

QED (présent pour la première fois, dans 1 section) :

33 voix, 0,45%, pas d'élu.

Résultats Chercheurs et Enseignants-chercheurs

Nous n'avons pas encore les résultats détaillés.

Collège A1

Le SNTRS-CGT n'obtient pas d' élu.

Collège A2

Le SNTRS-CGT a une élue.

Collège B1

Le SNTRS-CGT a 4 élus.

Collège B2

Le SNTRS-CGT a 3 élus.

En 2000 le SNTRS-CGT avait 3 élus (1 en A1 et 2 en B1)

Les élus SNTRS

Collège C

Section 01	FLAVIGNY Pierre-Olivier	Arcueil	Section 21	SCHMITT Josette	Paris
Section 02	LEVY Marie-Christine	Paris	Section 22	NEEL Henry	Montpellier
	MONTICELLI Marc	Sophia-Antipolis	Section 23	SAVARY-BOSCH Annie	Montpellier
	GARIGLIO Patrick	Marseille	Section 24	SPIRE Colette	Paris
Section 03	JEGHAM Elyette	Strasbourg	Section 25	VEYRAT Danielle	Paris
(Liste commune SNTRS-SNPCEN)				COHEN ADAD Frédérique	Lyon
Section 04	PLANTARD Joël	Talence	Section 26	AURIOL Jacques	Toulouse
Section 05	LE BRUSQ Jacques	Villeurbanne	Section 27	JOUBAUD Françoise	Marseille
Section 06	FITOUSSI Jean- Pierre	Paris	Section 28	MILLET Jacques	Mont Saint Aignan
Section 07	FONTE Christophe	Vandoeuvre les Nancy	Section 29	LACROIX André	Villiers en Bois
Section 08	ATIENZA José	Villeneuve d'Ascq	Section 30	BLANC Jocelyne	Paris
Section 09	JOUIAD Mustapha	Poitiers	Section 31	BURENS-CAROZZA Albane	Dijon
Section 10	DOREAU Hervé	Poitiers	Section 32	VERGNIEUX Robert	Pessac
Section 11	JOLY Maryse	Talence	Section 33	VACCARO-CHAUDIRON R.	Paris
	RAMEAU Alain	Strasbourg	Section 34	MONSEUR Danièle	Villeneuve d'Ascq
Section 12	BERCHADSKY Yves	Marseille	Section 35	BITON Marlène	Paris
	LE BOULAIRE Virginie	Rennes		DELBRACCIO Mireille	Paris
Section 13	MONNIER Maurice	Marseille	Section 36	LEGER Jocelyne	Caen
Section 14	SAINTON Joëlle	Orsay		SCHMOLL Patrick	Strasbourg
Section 15	GUILLEN François	Bordeaux	Section 37	LACHARME Jean-Paul	Marseille
Section 16	FRANCK Gisèle	Gif sur Yvette	Section 38	MEYER Mireille	Aix en Provence
Section 17	ARMENGAUD Emile, Michel	Toulouse	Section 39	HIRSCH Jacky	Strasbourg
section 18	PICHON Rémy	Orsay	Section 40	THEBAULT Claire	Toulouse
Section 19	MORAL Patrick	Gif sur Yvette			
Section 20	MORVAN Gilles	Strasbourg			
	AUDA Yves	Toulouse			

Collège A2

Section 24 PIERRE Josiane Chatenay-Malabry

Collège B1

Section 14 DJUKIC Jean-Pierre Strasbourg

Section 17 PAGANI Laurent Paris

Section 22 JACQ Annick Orsay

Section 30 RENE Brigitte Villejuif

Collège B2

Section 22 MICHEL Eric Paris

Section 26 LEGAGNEUX Vincent Rennes

Section 31 MALRAIN François Thaurotte

Résultats du Collège C (ITA) 2004

Section	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED**	
1	110	46	41,82			36	32,73			28	25,45						
2	32	32	100,00														
3 - IN2P3 (*)	606	203	33,50	98	16,17	100	16,50			46	7,59			159	26,24		
4	133	68	51,13					31	23,31	34	25,56						
5	239	120	50,21					50	20,92	69	28,87						
6	161	64	39,75	58	36,02					39	24,22						
7	312	72	23,08	75	24,04	42	13,46	24	7,69	35	11,22			64	20,51		
8	209	82	39,23	43	20,57	41	19,62			43	20,57						
9	176	51	28,98	46	26,14			42	23,86	37	21,02						
10	260	106	40,77	65	25,00			37	14,23	52	20,00						
11	144	96	66,67							48	33,33						
12	114	64	56,14							50	43,86						
13	209	74	35,41	68	32,54					67	32,06						
14	184	53	28,80	67	36,41					64	34,78						
15	201	79	39,30	44	21,89			25	12,44	53	26,37						
16	209	72	34,45	78	37,32					59	28,23						
17	323	119	36,84	72	22,29	25	7,74	44	13,62	14	4,33	16	4,95			33	10,22
18	255	77	30,20					62	24,31	63	24,71			53	20,78		
19	320	113	35,31	99	30,94			55	17,19	53	16,56						
20	96	56	58,33					40	41,67								
21	149	71	47,65							78	52,35						
22	322	134	41,61					47	14,60	79	24,53			62	19,25		
23	129	48	37,21	37	28,68	26	20,16			18	13,95				0,00		
24	161	82	50,93			39	24,22			40	24,84						
25	161	83	51,55							78	48,45						
26	153	64	41,83							50	32,68			39	25,49		
27	145	71	48,97	44	30,34					30	20,69						
28	166	67	40,36	57	34,34					42	25,30						
29	208	86	41,35	52	25,00			26	12,50	27	12,98			17	8,17		
30	132	46	34,85			39	29,55			47	35,61						
31	182	71	39,01	46	25,27	42	23,08	10	5,49	13	7,14						
32	201	72	35,82	65	32,34	64	31,84										
33	111	47	42,34	41	36,94					23	20,72						
34	141	37	26,24	58	41,13			20	14,18			26	18,44				
35	79	51	64,56							28	35,44						
36	207	109	52,66	98	47,34												
37	122	51	41,80					28	22,95	43	35,25						
38	88	39	44,32	34	38,64					15	17,05						
39	125	59	47,20	43	34,40					23	18,40						
40	107	44	41,12	63	58,88												
TOTAUX	7382	2979	40,35	1451	19,66	454	6,15	541	7,33	1488	20,16	42	0,57	394	5,34	33	0,45

* Liste SNTRS – SNPCEN.

** Qualité, Ethique et Démocratie (Liste indépendante).

Comparaison 2004/2000

Année	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	7382	2979	40,35	1451	19,66	454	6,15	541	7,33	1488	20,16	42	0,57	394	5,34	33	0,45
2000	7526	2638	35,05	2291	30,44	620	8,24	752	9,99	1225	16,28						
Différence	-144	341	5,30	-840	-10,79	-166	-2,09	-211	-2,66	263	3,88	42	0,57	394	5,34	33	0,45

Le nombre des élus

Sections	SNTRS CGT	SGEN CFDT	SNIRS CGC	SNPREES FO	SNPTES UNSA	SNCS FSU	SUD
1	1		1		1	0	
2	3						
3 - IN2P3 (*)	1		1				1
4	1			1	1		
5	1			1	1		
6	1	1			1		
7	1	1					1
8	1	1			1		
9	1	1		1			
10	1	1			1		
11	2				1		
12	2				1		
13	1	1			1		
14	1	1			1		
15	1	1			1		
16	1	1			1		
17	1	1		1			
18	1			1	1		
19	1	1		1			
20	2			1			
21	1				2		
22	1				1		1
23	1	1	1				
24	1		1		1		
25	2				1		
26	1				1		1
27	1	1			1		
28	1	1			1		
29	1	1			1		
30	1		1		1		
31	1	1	1				
32	1	1	1				
33	1	1			1		
34	1	1				1	
35	2				1		
36	2	1					
37	1			1	1		
38	1	1			1		
39	1	1			1		
40	1	2					
TOTAUX	48	24	7	8	28	1	4

* Liste SNTRS - SNPCEN

Comparaisons 2004 - 2000 par Sections - Collège C (ITA)

Les sections correspondantes (si changement il y a) sont signalées (entre parenthèses).

1	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	110	46	41,82			36	32,73			28	25,45						
2000	101	38	37,62	32	31,68					31	30,69						
Différence	9	8	4,19	-32	-31,68	36	32,73			-3	-5,24						
2	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	32	32	100,00														
2000																	
Différence	32	32	100,00														
3 IN2P3*	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	606	203	33,50	98	16,17	100	16,50			46	7,59			159	26,24		
2000	692	306	44,22	193	27,89	98	14,16	71	10,26	24	3,47						
Différence	-86	-103	-10,72	-95	-11,72	2	2,34	-71	-10,26	22	4,12			159	26,24		
* Liste commune SNTRS - SNPCEN																	
4	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	133	68	51,13					31	23,31	34	25,56						
2000	124	72	58,06					24	19,35	28	22,58						
Différence	9	-4	-6,94					7	3,95	6	2,98						
5	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	239	120	50,21					50	20,92	69	28,87						
2000	261	136	52,11					59	22,61	66	25,29						
Différence	-22	-16	-1,90					-9	-1,68	3	3,58						
6	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	161	64	39,75	58	36,02					39	24,22						
2000	189	66	34,92	64	33,86	30	15,87	12	6,35	17	8,99						
Différence	-28	-2	4,83	-6	2,16	-30	-15,87	-12	-6,35	22	15,23						
7	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	312	72	23,08	75	24,04	42	13,46	24	7,69	35	11,22			64	20,51		
2000	336	68	20,24	123	36,61	65	19,35	46	13,69	34	10,12						
Différence	-24	4	2,84	-48	-12,57	-23	-5,88	-22	-6,00	1	1,10			64	20,51		
8	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	209	82	39,23	43	20,57	41	19,62			43	20,57						
2000	206	52	25,24	66	32,04	27	13,11	32	15,53	29	14,08						
Différence	3	30	13,99	-23	-11,46	14	6,51	-32	-15,53	14	6,50						
9	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	176	51	28,98	46	26,14			42	23,86	37	21,02						
2000	140	60	42,86					33	23,57	47	33,57						
Différence	36	-9	-13,88	46	26,14			9	0,29	-10	-12,55						
10	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	260	106	40,77	65	25,00			37	14,23	52	20,00						
2000	281	91	32,38	83	29,54			48	17,08	59	21,00						
Différence	-21	15	8,38	-18	-4,54			-11	-2,85	-7	-1,00						
11	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	144	96	66,67							48	33,33						
2000 (15)	161	53	32,92	77	47,83					31	19,25						
Différence	-17	43	33,75	-77	-47,83					17	14,08						

12	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	114	64	56,14							50	43,86						
2000 (16)	110	46	41,82	39	35,45					25	22,73						
Différence	4	18	14,32	-39	-35,45					25	21,13						
13	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	209	74	35,41	68	32,54					67	32,06						
2000 (17)	198	64	32,32	62	31,31	29	14,65			43	21,72						
Différence	11	10	3,08	6	1,22	-29	-14,65			24	10,34						
14	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	184	53	28,80	67	36,41					64	34,78						
2000 (18)	185	50	27,03	78	42,16			23	12,43	34	18,38						
Différence	-1	3	1,78	-11	-5,75			-23	-12,43	30	16,40						
15	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	201	79	39,30	44	21,89			25	12,44	53	26,37						
2000 (19)	211	76	36,02	76	36,02					59	27,96						
Différence	-10	3	3,28	-32	-14,13			25	12,44	-6	-1,59						
16	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	209	72	34,45	78	37,32					59	28,23						
2000 (20)	217	83	38,25	87	40,09					47	21,66						
Différence	-8	-11	-3,80	-9	-2,77					12	6,57						
17	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	323	119	36,84	72	22,29	25	7,74	44	13,62	14	4,33	16	4,95			33	10,22
2000 (14)	401	119	29,68	130	32,42	55	13,72	58	14,46	39	9,73						
Différence	-78	0	7,17	-58	-10,13	-30	-5,98	-14	-0,84	-25	-5,39	16	4,95			33	10,22
18	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	255	77	30,20					62	24,31	63	24,71			53	20,78		
2000 (11)	180	68	37,78					44	24,44	68	37,78						
Différence	75	9	-7,58					18	-0,13	-5	-13,07			53	20,78		
19	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004*	320	113	35,31	99	30,94			55	17,19	53	16,56						
2000 (12)	260	73	28,08	101	38,85			60	23,08	26	10,00						
Différence	60	40	7,24	-2	-7,91			-5	-5,89	27	6,56						
* Une partie de l'ex section 12 seulement																	
20	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	96	56	58,33					40	41,67								
2000 (12, 30)	Regroupe deux morceaux de sections 12 et 30 (comparaisons impossibles).																
Différence																	
21	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	149	71	47,65							78	52,35						
2000	168	38	22,62	57	33,93			26	15,48	47	27,98						
Différence	-19	33	25,03	-57	-33,93			-26	-15,48	31	24,37						
22	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	322	134	41,61					47	14,60	79	24,53			62	19,25		
2000 (23)	246	149	60,57							97	39,43						
Différence	76	-15	-18,95					47	14,60	-18	-14,90			62	19,25		

23	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	129	48	37,21	37	28,68	26	20,16			18	13,95						
2000 (24)	120	41	34,17	43	35,83	36	30,00										
Différence	9	7	3,04	-6	-7,15	-10	-9,84			18	13,95						
24	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	161	82	50,93			39	24,22			40	24,84						
2000 (25)	174	60	34,48	60	34,48	32	18,39			22	12,64						
Différence	-13	22	16,45	-60	-34,48	7	5,83			18	12,20						
25	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	161	83	51,55							78	48,45						
2000 (26)	218	81	37,16	77	35,32			19	8,72	41	18,81						
Différence	-57	2	14,40	-77	-35,32			-19	-8,72	37	29,64						
26	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	153	64	41,83							50	32,68			39	25,49		
2000 (28)	167	52	31,14	64	38,32					51	30,54						
Différence	-14	12	10,69	-64	-38,32					-1	2,14			39	25,49		
27	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	145	71	48,97	44	30,34					30	20,69						
2000 (29)	128	67	52,34	40	31,25					21	16,41						
Différence	17	4	-3,38	4	-0,91					9	4,28						
28	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	166	67	40,36	57	34,34					42	25,30						
2000 (27)	151	51	33,77	60	39,74					40	26,49						
Différence	15	16	6,59	-3	-5,40					2	-1,19						
29	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004*	208	86	41,35	52	25,00			26	12,50	27	12,98			17	8,17		
2000 (30)	223	70	31,39	85	38,12			44	19,73	24	10,76						
Différence	-15	16	9,96	-33	-13,12			-18	-7,23	3	2,22			17	8,17		
* Une partie de l'ex section 30 seulement																	
30	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	132	46	34,85			39	29,55			47	35,61						
2000 (22)	134			56	41,79	34	25,37	17	12,69	27	20,15						
Différence	-2	46	34,85	-56	-41,79	5	4,17	-17	-12,69	20	15,46						
31	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	182	71	39,01	46	25,27	42	23,08	10	5,49	13	7,14						
2000	116	41	35,34	38	32,76	26	22,41			11	9,48						
Différence	66	30	3,67	8	-7,48	16	0,66			2	-2,34						
32	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	201	72	35,82	65	32,34	64	31,84										
2000	201	45	22,39	91	45,27	53	26,37			12	5,97						
Différence	0	27	13,43	-26	-12,94	11	5,47			-12	-5,97						
33	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	111	47	42,34	41	36,94					23	20,72						
2000	98	51	52,04			22	22,45	25	25,51								
Différence	13	-4	-9,70	41	36,94	-22	-22,45	-25	-25,51								

34	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	141	37	26,24	58	41,13			20	14,18			26	18,44				
2000	175	52	29,71	54	30,86	31	17,71	38	21,71								
Différence	-34	-15	-3,47	4	10,28	-31	-17,71	-18	-7,53			26	18,44				
35	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	79	51	64,56							28	35,44						
2000	71	35	49,30	36	50,70												
Différence	8	16	15,26	-36	-50,70					28	35,44						
36	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	207	109	52,66	98	47,34												
2000	210	64	30,48	101	48,10	24	11,43			21	10,00						
Différence	-3	45	22,18	-3	-0,75	-24	-11,43			-21	-10,00						
37	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	122	51	41,80					28	22,95	43	35,25						
2000	168	44	26,19	44	26,19	29	17,26	34	20,24	17	10,12						
Différence	-46	7	16	-44	-26,19	-29	-17,26	-6	2,71	26	25,13						
38	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	88	39	44,32	34	38,64					15	17,05						
2000	110	29	26,36	50	45,45					31	28,18						
Différence	-22	10	17,95	-16	-6,82					-16	-11,14						
39	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	125	59	47,20	43	34,40					23	18,40						
2000	158	65	41,14	63	39,87					30	18,99						
Différence	-33	-6	6,06	-20	-5,47					-7	-0,59						
40	Expr.	SNTRS		SGEN		SNIRS		FO		SNPTES		SNCS		SUD		QED	
2004	107	44	41,12	63	58,88												
2000	145	39	26,90	61	42,07	29	20,00	16	11,03								
Différence	-38	5	14,22	2	16,81	-29	-20,00	-16	-11,03								